

6. REQUIEM POUR UN BÉNÉDICTIN.

Une à une, dans la pénombre de la crypte, les silhouettes noires se placèrent devant les bancs de bois brut qui leur étaient réservés. Quelques taches d'une lumière multicolore mais chiche, tombées des petits vitraux situés au ras du sol extérieur, laissaient planer une atmosphère intimiste ; la petite lampe rouge de l'autel répondait au seul endroit vraiment éclairé des lieux, la niche qui contenait les reliques de saint Benoît dans leur coffret d'or. Entre les énormes piliers de pierre qui semblaient supporter le poids des siècles, quelques visiteurs en chemisette ou robe légère avaient pris place, attendant l'heure de none. Alors, les voix s'élevèrent sous la voûte sacrée, un chant grégorien propre à vous faire passer un bienfaisant frisson.

Les oraisons achevées, un à un, les bénédictins se retirèrent comme ils étaient venus, discrètement. Les fidèles s'éclipsèrent de même, les touristes s'attardant quelque peu dans ce lieu magnifique où soufflait l'Esprit. Une jeune femme en corsage de soie grège et pantalon de toile blanc escalada les quelques marches qui séparaient la crypte de la nef de la basilique. Là, devant le gisant de pierre blanche du roi Philippe I^{er} qui avait évité la nécropole de Saint-Denis, un moine l'attendait. C'était un homme dans la force de l'âge, d'attitude un peu raide dans sa bure sombre, mais un sourire avenant aux lèvres.

— Bonjour, frère Grégoire.

— Bonjour, capitaine Lester. Soyez la bienvenue à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Tous deux semblaient heureux de se retrouver... car il s'agissait bien de retrouvailles. La capitaine Mary Lester et le frère Grégoire – Matthieu Pinchard dans le siècle – se connaissaient bien. La première avait réussi par le passé à faire innocenter le second d'un crime horrible dont il avait été accusé au temps de sa folle jeunesse.¹

— Suivez-moi, Mary, fit frère Grégoire. Ce lieu est peu propice à entendre les paroles que je dois vous transmettre.

Le bénédictin entraîna l'officier de police en dehors de l'abbatiale. Une fois franchie la porte principale située sous le buffet d'orgues, on arrivait sous la monumentale tour-porche du XII^e siècle que supportaient seize piliers à colonnes surmontées de chapiteaux historiés. Ces sculptures servaient, aux temps anciens, à enseigner l'Histoire sainte au peuple qui ne savait lire ni l'Ancien ni le Nouveau Testament... La lumière de l'astre solaire, généreuse en cet après-midi estival et diffusée par la pierre blanche, enrobait délicatement les saints personnages que les artistes médiévaux avaient représentés pour l'édification des brebis de l'abbé. Une fois sorti de ce dédale de colonnades, le visiteur était assailli par la chaleur suffocante des rayons du soleil frappant cette fois directement le sable blond de l'esplanade. Fort heureusement, en quelques enjambées, on arrivait à la librairie bénédictine qui semblait, malgré l'absence de climatisation, être un havre de fraîcheur...

— Voilà mon domaine, dit frère Grégoire, avant de présenter à Mary Lester le frère Pierre-Marie, un moine âgé au visage parcheminé, et Colette, une plantureuse quinquagénaire, qui trônaient derrière le comptoir de vente.

1. Voir *Le passager de la Toussaint*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

» Domaine tout provisoire, car je suis venu aider mes frères de Saint-Benoît à mettre en place un nouveau système d'inventaire informatisé, et je dois sous peu rejoindre ma communauté de l'abbaye de Landévennec.

« Voilà donc, pensa Mary, la raison de la présence de frère Grégoire à Saint-Benoît-sur-Loire. Et je gage que je vais savoir sous peu la raison de ma présence, à moi, dans ce lieu saint ! »

Bien qu'elle ait déjà une petite idée à cet égard !

Deux jours auparavant, en arrivant au commissariat de Quimper pour prendre son service, la capitaine Lester s'était entendu apostropher par le brigadier Mériadec avec la phrase bien connue :

— Capitaine, le patron veut vous voir. D'urgence !

Cela sentait la mission en dehors de la juridiction du commissariat du chef-lieu du Finistère !

Mary grimpa l'escalier la menant au bureau du patron, sans oublier d'aller saluer son fidèle Jipi qui était, comme à l'accoutumée, en train d'étudier avec application *L'Équipe* du jour. Le lieutenant Fortin fit la bise à Mary et lui souhaita bon courage car, pour lui comme pour tant d'autres de l'usine – comme il appelait le commissariat – être convoqué chez le divisionnaire Fabien n'était pas une partie de plaisir.

Il en allait tout autrement pour Mary. Pour elle, Lucien Fabien était un peu un père de substitution tant elle avait peu de contacts avec son géniteur, Jean-Marie Le Ster, qui ne cessait de sillonner les mers du monde à bord du yacht de « son émir » qu'il commandait depuis qu'il avait pris sa retraite de capitaine de la « marchande ». Pour le commissaire, Mary était la fille qu'il avait rêvé d'avoir et que madame Fabien n'avait pas su lui donner ; il faudrait qu'un jour il tienne sa promesse de l'emmener dîner au Moulin de Rosmadec,¹ mais que dirait madame Fabien dont il craignait un peu le caractère acariâtre ?

Pour se protéger de la chaleur de cet été caniculaire, le commissaire avait baissé tous les stores de son bureau et mis en route un ventilateur placé sur un petit meuble dans un angle de la pièce. Il faut dire que, stoïquement et pour marquer sa position hiérarchique, le divisionnaire avait conservé une chemise à manches longues d'un blanc immaculé et une cravate bordeaux à fines rayures blanches et bleues parfaitement nouée sous le col fermé ; à un portemanteau perroquet était suspendu avec soin, sur un cintre, son veston beige.

— Asseyez-vous, Mary, lança le commissaire Fabien à son enquêtrice vedette. Quelle chaleur, n'est-ce pas ?

Mary acquiesça tout en songeant que la conversation allait encore dévier sur les platitudes habituelles avant d'arriver au sujet pour lequel elle avait été convoquée. Mais c'était un peu un jeu entre les deux policiers.

— Je crois, fit le divisionnaire, qu'il est des lieux que l'on aime à fréquenter en ces temps de canicule. Je ne parle pas des supermarchés climatisés ou des salles obscures des cinémas. Je pensais plutôt aux chapelles, aux églises, aux abbayes...

— Oui, patron. Et dans notre belle Bretagne, nous sommes plutôt gâtés dans ce domaine. Les bâtiments religieux sont légion.

— Vous-même les fréquentez assidûment... je me suis laissé dire que vous avez même fait une retraite à l'abbaye de Landévennec...

Le commissaire Fabien faisait ainsi perfidement allusion à la période où Mary avait disparu pour fuir une enquête de ses collègues des renseignements généraux, se réfugiant à l'abbaye de Landévennec auprès de frère Grégoire, lequel lui était redevable de sa liberté pour sa mise hors de cause dans la mort de Jacques Courtois ;² quoique dans les monastères aussi on dormait en cellule...

1. Voir *Mort d'une rombière*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

2. Voir *Te souviens-tu de Souliko'o* et *Le passager de la Toussaint*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

— Landévennec est une abbaye soumise à la règle de saint Benoît, ajouta Fabien. Connaissez-vous Saint-Benoît-sur-Loire ? C'est là, au bord de la Loire, non loin d'Orléans, qu'a été créée l'abbaye de Fleury et où ont été translátées les reliques de saint Benoît.

« Et voilà, songea Mary, nous sommes partis pour une visite touristique des abbayes bénédictines de France et de Navarre ! »

— Savez-vous, jeune fille, qui se trouve en ce moment à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, pour une raison que j'ignore ?

Mary n'eut pas le temps de répondre qu'elle allait donner sa langue à Mizdu, son chat, car la réponse vint immédiatement :

— Frère Grégoire. Ou Matthieu Pinchard, si vous préférez, le fils de l'un des hommes les plus riches et les plus influents de France. Et savez-vous qui réside à Orléans ?

Ça, elle le savait.

— Vous faites allusion au contrôleur général Mervent, je suppose ? répondit Mary.¹

— Évidemment ! Et frère Grégoire, papa Pinchard et mon collègue Mervent ont pensé à vous. Car il semble qu'il se passe des choses étranges à l'abbaye de Saint-Benoît, en tout cas on y a déploré une mort pour le moins suspecte. Alors, prenez vos dispositions pour retourner dans l'Orléanais dès que possible. Là-bas, vous prendrez contact avec les officiers de Police et de Gendarmerie concernés, sans oublier les autorités religieuses. Mais frère Grégoire sera le mieux à même de vous orienter.

» Bonne chance, capitaine Lester, ajouta le divisionnaire.

Car il savait qu'une enquête menée dans une abbaye bénédictine par un officier de police, et qui plus est une jeune femme, ne serait pas des plus faciles. « Mais nous ne sommes tout de même plus au temps du *Nom de la Rose*, songea-t-il... Nul doute que le capitaine Lester fera aussi bien que le frère Guillaume de Baskerville ! »

Voilà donc comment Mary s'était retrouvée sur les bords de la Loire. Et pourquoi, en ce moment, elle s'entretenait avec frère Grégoire.

— Notre communauté, expliqua celui-ci, a été confrontée cette dernière semaine à trois événements qui sont apparemment liés : la mort brutale de notre prier, le père Robert, dont le corps a été découvert sur une île de la Loire, et qui était spécialisé, outre ses fonctions, dans la restauration des enluminures ; le vol de l'un des manuscrits les plus précieux de la bibliothèque, un sacramentaire enluminé du IX^e siècle – je précise que, par coïncidence, cette bibliothèque fait l'objet d'un mécénat culturel de la part d'une société de la holding Pinchard – ; et enfin la disparition de l'un de nos novices, frère Guillaume, qui travaillait à la bibliothèque.

» Notre père abbé, dom Marie-Gérard Thibault, a organisé ce soir un dîner auquel il a convié les autorités concernées par ces affaires, et le point vous sera fait sur l'enquête plus précisément que je ne pourrai le faire.

À l'heure du dîner, l'abbé trônait au bout de la longue table de bois ciré qui occupait une grande surface de sa salle à manger privée. À sa droite, se tenait l'évêque d'Orléans, monseigneur Fortunat, et à sa gauche le frère Antoine, sous-prier, flanqué du frère Grégoire. Tous les autres convives étaient des civils, si tant est qu'on pouvait considérer comme tel le colonel Fabian d'Escures et le lieutenant Barrier, de la Gendarmerie nationale, dans leur uniforme impeccable. Étaient aussi présents le commissaire divisionnaire Picard et le capitaine Gérard, du SRPJ, que Mary avaient eu l'occasion de rencontrer lors de l'affaire dite du pull-over rouge à losanges verts. Enfin présidaient à l'autre bout de la table la procureure générale Germaine Tastevin et le contrôleur général Mervent. Mary Lester songea qu'elle n'avait jamais encore fait partie d'un tel aréopage !

1. Voir *Jeu de piste pour Mary Lester et Le pull-over rouge à losanges verts*, nouvelles du même auteur.

Le dîner lui-même, assez rondement mené, ne donna lieu qu'à des conversations de pure mondanité et de simples banalités, sous la conduite de dom Thibault. C'est après le dessert, alors que le père abbé proposait un café ou une infusion à ceux qui le désiraient, que Mervent prit la parole.

— Je vous remercie, très révérend père, de nous avoir réunis ce soir. J'ai pris la liberté, ajouta-t-il sur un ton qui sentait le conseiller particulier du ministre de l'Intérieur et ne souffrait aucune réplique, de requérir l'aide de la capitaine Lester, ici présente. Mes collègues du SRPJ et nos amis de la Gendarmerie connaissent les qualités de la capitaine Lester, dit-il comme une évidence, et les succès qu'elle a rencontrés dans bien des affaires délicates.

» Mary, fit-il familièrement en se retournant vers son enquêtrice préférée, madame la procureure, le divisionnaire Picard et le colonel d'Escures, ainsi que leurs collaborateurs, vont vous faire le point sur les faits et l'enquête. Nos hôtes, ajouta-t-il à l'adresse de l'autre bout de la table, pourront bien sûr y apporter l'éclairage qu'ils souhaitent. Vous verrez ensuite avec vos collègues – et là il visait tout aussi bien les policiers que les gendarmes qui se renfrognèrent légèrement – comment vous organiser pour participer aux investigations.

Des éléments qui furent ainsi exposés devant Mary Lester, il ressortait que le père Robert, prier de l'abbaye, fut absent à complies, le dimanche soir, et il se révéla qu'il avait disparu de sa cellule et des bâtiments conventuels. Son corps fut retrouvé le lendemain par les sapeurs-pompiers appelés par les gendarmes pour effectuer des recherches sur le fleuve : il gisait, nu, sur une île de la Loire qu'on savait notoirement fréquentée par la communauté naturiste de la région. Monseigneur Fortunat insista sur le fait qu'on avait, pour le moment, évité le scandale ; la presse avait su se faire discrète. Manifestement, la mort n'était pas naturelle ; le prier portait une tuméfaction à la mâchoire – mais qui aurait tout aussi bien pu être due à un léger accident de la vie courante – et surtout les analyses toxicologiques avaient révélé à l'autopsie la présence d'une dose massive de morphiniques. Il avait aussi été relevé des traces de piqûres mais le religieux était diabétique et se faisait des injections quotidiennes d'insuline. Suicide – mais aucune barque, aucun vêtement, aucun emballage de médicaments, aucune seringue, ni aucun message n'avait été retrouvé à proximité, et en outre l'absence d'eau dans les poumons écartaient la thèse d'une noyade – ou meurtre ?

Frère Robert était un enlumineur hors pair et il travaillait, lorsque ses fonctions de prier lui en laissaient le loisir, à la restauration de manuscrits anciens. Or, ce même lundi, il fut constaté avec stupeur la disparition de l'un des chefs-d'œuvre de la bibliothèque de l'abbaye de Fleury, un sacramentaire du IX^e siècle, d'une extrême rareté. On en connaît un autre à la bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg. Mais celui de Saint-Benoît était réputé pour avoir été la propriété de Théodulfe, abbé de Fleury et évêque d'Orléans, familier de l'empereur Charlemagne. Il est certain que s'introduire dans la bibliothèque de l'abbaye ne constituait pas un exploit impossible ; d'indispensables travaux de sécurisation devaient être entrepris prochainement par un mécène, la SA Pinchard-Immobilier-Securitas.

Autre coïncidence, depuis mardi, un novice, frère Guillaume, avait lui aussi disparu. Quarante-huit heures plus tard, il demeurait introuvable. Guillaume, pour l'état-civil Xavier Coisplot, était le fils d'un pharmacien d'Orléans. Il était entré à l'abbaye trois mois auparavant. Il travaillait principalement à la bibliothèque où il effectuait des classements et de menus travaux d'entretien.

Pour les enquêteurs, les trois affaires étaient liées. Le novice était mêlé au vol du manuscrit, sans doute complice d'une bande de malfrats exerçant pour le compte d'un collectionneur. Le prier, soit n'avait pas supporté de n'avoir pu empêcher le vol et s'était suicidé – mais, outre le fait que sa foi s'opposait à un tel geste comme le confirmaient les religieux présents, certains indices matériels ne collaient pas avec cette hypothèse –, soit avait voulu s'y opposer, ou constituait un témoin gênant, et avait été éliminé.

Les gendarmes avaient été chargés des investigations sur le vol et la disparition du novice. Le SRPJ était en charge du meurtre vraisemblable du prier. Une cellule de travail commune s'était installée à la mairie de Saint-Benoît-sur-Loire.

— Bien, conclut Mary Lester. Capitaine Gérard, lieutenant Barrier, nous nous retrouverons demain matin à la mairie.

Quatre hommes et une femme se partageaient deux bureaux dans une pièce exiguë de la mairie de Saint-Benoît-sur-Loire. Le lieutenant de Gendarmerie Barrier, un grand gaillard au crâne rasé, était assisté par l'adjudant Sauvé, brosse et moustache poivre et sel. Le capitaine Gérard, de la Police nationale, la petite cinquantaine avenante, avait pour coéquipier le lieutenant El Yousfi, le sourire facile dans un visage à la peau sombre.

Mary Lester avait mis les choses au point immédiatement, afin que tous travaillent en bonne entente. Tous s'engageaient à la mise en commun des résultats des investigations. Mary rendrait compte à Mervent, bien sûr, mais elle n'apparaîtrait pas dans la procédure ; Barrier et Gérard auraient seuls les contacts avec la proc, ainsi qu'avec la presse, le cas échéant.

Après avoir revu les premiers procès-verbaux rédigés sur les trois affaires en cours, les cinq enquêteurs se rendirent sur les bords de la Loire. Le fleuve à son étiage semblait, parmi d'immenses bancs de sable, couler paresseusement ; mais des tourbillons, çà et là, rappelaient qu'il ne fallait pas se fier au calme apparent du dernier fleuve sauvage d'Europe. Les deux véhicules de police et de gendarmerie avaient accédé sur la rive de la Loire par une levée et surplombaient le lit large et majestueux, séparé à cet endroit en deux chenaux par une longue île boisée dont les bords s'enfonçaient doucement dans le fleuve par des plages de sable blond. C'est là qu'avait été retrouvé le corps du malheureux père Robert.

Mary demanda à ses collègues de lui en dire un peu plus sur la personnalité du prieur. Mais que pouvaient-ils lui dire de plus ? C'était un religieux sans histoire. Le père abbé voyait en lui un homme de grande foi et un excellent collaborateur dans la gestion de l'abbaye. Sa passion était l'enluminure, un art où il excellait. Il passait donc ses heures de « loisirs » à restaurer de vieux manuscrits, dont le fameux sacramentaire qu'il tenait pour le joyau de la bibliothèque. Il prenait un soin jaloux à la conservation de ce précieux document. De quelle manière sa mort était-elle liée à la disparition du sacramentaire ? Les gendarmes et policiers tenaient pour acquis le fait que le père Robert avait surpris les voleurs, que ceux-ci l'avaient éliminé et avaient transporté le corps dans cette île, le dénudant pour retarder son identification. Mais la cause du décès, par absorption de morphiniques, paraissait tout de même étrange dans ce cadre. Il aurait été plus naturel, si l'on peut dire, que le prieur soit assommé – le coup à la mâchoire était loin d'être mortel –, étranglé, poignardé... Mais en tout cas, Mary était aussi certaine qu'il ne pouvait s'agir d'un suicide : manifestement le corps avait été transporté sur cette île.

Un peu plus loin en aval, sur la route de la levée, stationnaient deux véhicules des sapeurs-pompiers dont le rouge étincelait sous le soleil d'été. Sur le fleuve, près de la rive opposée, un Zodiac faisait bouillonner une eau limoneuse dans son sillage. Les recherches continuaient en ce qui concernait la disparition du novice. Sans trop de conviction, semblait-il. Les gendarmes expliquèrent à Mary que dans les cas de noyades dans la Loire, fleuve capricieux, il n'était pas rare de retrouver les corps plusieurs semaines, voire plusieurs mois plus tard... De toute façon, rien n'indiquait que le jeune frère Guillaume se fût noyé !

Frère Guillaume, alias Xavier Coispat, lui aussi n'avait jamais fait parler de lui. Il était le plus jeune des cinq enfants d'une bonne famille de la bourgeoisie orléanaise, bien connue pour sa religiosité. Le père, pharmacien de son état, tenait à l'occasion l'orgue d'une église de la ville. La mère, qui enseignait le catéchisme aux enfants de la paroisse, avaient de multiples activités caritatives. Le deuxième fils était entré au séminaire et avait été ordonné prêtre deux ans auparavant. Le plus jeune, Xavier, après avoir débuté des études de droit, avait brusquement décidé d'entrer dans les ordres ; selon ses frères bénédictins, c'était un excellent novice. Il était très proche du prieur avec qui il travaillait à la bibliothèque.

Que pouvait-il être advenu de lui ? Mary se résolut à aller rendre visite à ses parents.

C'est dans une rue du centre historique de la ville d'Orléans que la pharmacie Coispot faisait clignoter sa croix de tubes fluorescents verts. La grande vitrine brillamment illuminée exposait chaises percées et urinaux comme s'il s'était agi d'articles du dernier chic. Dans sa blouse blanche, monsieur Coispot semblait porter tous les malheurs du monde sur ses frêles épaules. La cinquantaine bien tassée, le crâne dégarni, la silhouette fluette, le potard avait les lèvres fines et tirées vers le bas, assorties aux rides marquant les coins de ses yeux qui semblaient prêts à larmoyer.

Mary se présenta en ouvrant son porte-carte :

— Capitaine Lester, Police nationale. Puis-je vous parler quelques instants, monsieur Coispot ? C'est au sujet de votre fils.

— Vous l'avez retrouvé ? demanda le pharmacien sur un ton laissant supposer qu'on ne pouvait le retrouver que mort.

— Non, monsieur Coispot. J'aimerais seulement vous poser quelques questions dans le cadre de notre enquête.

— Venez par ici, nous serons plus tranquilles. Béatrice, je vous laisse la boutique, lança-t-il à sa préparatrice.

L'arrière-boutique avait été aménagée en bureau dont les murs étaient décorés par des affiches vantant les mérites de diverses pharmacopées plus ou moins connues, ainsi que de matériel paramédical tout aussi avenant que les objets qui figuraient dans la vitrine. Les meubles étaient de bois sombre et sur le bureau s'entassaient des piles de dossiers en papier kraft. Le regard de Mary fut attiré par un agrandissement photographique en couleurs dans un cadre de métal argenté, seul élément de décoration apportant un peu de gaieté dans la pièce.

— Ma femme et mon fils Xavier, fit Louis-Eugène Coispot ayant remarqué le coup d'œil de Mary. C'est une photo qui a été prise devant notre résidence secondaire, le week-end précédant son entrée à l'abbaye de Saint-Benoît.

Madame Coispot et son plus jeune fils étaient assis sur une barque à fond plat retournée sur la pelouse, devant une maison aux murs de moellons, aux ouvertures encadrées de briques et aux volets peints en vert foncé. On ne pouvait pas dire que la famille avait fait des frais en plantations florales... Quelques rares géraniums s'étiolaient devant les fenêtres ; la pelouse, rase et jaunie, garnissait l'intégralité de l'espace devant la maison et laissait largement apparaître la terre sablonneuse. La mère, les cheveux blonds tirés en arrière en une queue-de-cheval, portait un chandail et une jupe longue bleu marine ; ses lèvres affichaient un mince sourire. Le fils, les cheveux du même blond coupés très courts, avait revêtu un pull à col roulé écru à grosses torsades, avec un pantalon d'une nuance qu'on pouvait qualifier de « rose bonbon » ; Mary crut lire dans ses yeux une infinie tristesse.

— Vous voudrez bien m'excuser de vous poser la question aussi directement, fit Mary. Pensez-vous que votre fils puisse être impliqué d'une manière quelconque dans le vol du document précieux de la bibliothèque de l'abbaye ?

— Absolument pas ! Xavier est un garçon posé, doux et gentil. En aucune manière il ne pourrait être impliqué dans une activité délictueuse. Ou alors en qualité de victime.

— Comment est-il entré dans les ordres ?

— Vous devez savoir que la foi a beaucoup d'importance dans notre famille. Depuis toujours, nous fréquentons l'abbaye de Fleury, car nous possédons une maison de famille entre Saint-Benoît et Châteauneuf-sur-Loire.

— C'est la maison que nous voyons sur cette photo ? demanda Mary.

— Oui. Lorsque nous y résidons, le plus souvent possible, nous fréquentons la messe à l'abbaye, et souvent aussi les temps des oraisons, en particulier vêpres. Je dois dire que le père Robert, qui est à l'abbaye depuis de très nombreuses années, est devenu un ami de la famille. Sa mort a été un très grand choc pour nous tous.

» Pour répondre à votre première question, il ne nous avait pas semblé de prime abord que Xavier avait une vocation à entrer dans les ordres ; il avait d'ailleurs gentiment chambré son frère aîné lorsque celui-ci était entré au séminaire. Il avait eu un parcours scolaire brillant et avait décidé

de faire son droit. Il venait d'entrer en deuxième année, et puis, brusquement, au printemps dernier, il a décidé de rejoindre la communauté bénédictine. Nous en avons été surpris, mais il n'était pas dans notre intention de contrarier sa décision !

— Et concernant la mort du père Robert, vous n'avez aucune idée ?

— Évidemment non ! C'est une tragédie. Comme je vous l'ai dit, ce décès brutal a été un grand choc pour notre famille où le prieur était aimé et respecté.

— Merci, monsieur Coispot. Pourrais-je m'entretenir quelques instants avec votre épouse ?

— Si vous croyez que c'est indispensable... bien que je ne vois pas ce qu'elle pourrait vous dire de plus. Je vais vous conduire à notre appartement, à l'étage au-dessus pour vous la présenter. Ménagez-la, car la disparition de son fils est un événement cruel pour elle... comme pour moi évidemment, s'empressa d'ajouter le pharmacien.

L'appartement des Coispot était à leur image. Désuet et sans originalité. On peut dire que la décoration manquait de personnalité. Depuis qu'elle avait fait la connaissance de Louis-Eugène Coispot, Mary ne pouvait s'empêcher de penser à la famille des Le Quesnoy dans le film *La vie est un long fleuve tranquille...*

Après avoir fait les présentations, monsieur Coispot s'éclipsa pour rejoindre sa pharmacie. Madame Coispot proposa un thé à Mary Lester, puis s'épancha auprès de cet officier de police qui avait l'avantage d'être une femme.

Mary était soucieuse lorsqu'elle rejoignit le petit bureau de la mairie de Saint-Benoît. Il n'y avait là que l'adjudant Sauvé qui lui demanda :

— Tout va bien capitaine ?

— Oui. Excusez-moi, je suivais le cours de mes pensées. Au fait, m'aviez-vous tout dit sur le père Robert ? N'y a-t-il eu jamais aucun souci de son côté ?

— Oh, non ! capitaine. Un homme de foi irréprochable... sauf le trafic de drogue, ajouta l'adjudant hilare.

— Quoi ?

— Ben oui. Il y a deux ans. Nous avons reçu un mandat d'amener au nom de Francis Labourdière – c'est le véritable nom du père Robert – qui était soupçonné de diriger un trafic d'héroïne.

Devant l'air stupéfait de Mary, l'adjudant ajouta :

— Rassurez-vous. Il y avait simplement eu usurpation d'identité. Le prieur était blanc comme neige, si je puis dire, précisa l'adjudant toujours aussi hilare.

« Oui, songea Mary. Mais les produits retrouvés aux analyses toxicologiques ne sont-ils pas des substituts aux drogues dures ? »

— Où sont passés les collègues ? lança-t-elle.

— Le lieutenant Barrier a fait un saut au groupement, à Orléans, pour quelques tracasseries administratives ; des signatures. Vos collègues de la Police sont à l'abbaye, plus précisément à la bibliothèque.

— Très bien, je vais les rejoindre.

Gérard et El Yousfi étaient dans la grande salle de la bibliothèque, en conversation avec un bénédictin que Mary n'avait pas encore rencontré. Le frère André-Marie était le bibliothécaire. Il avait un embonpoint bien à l'abri dans sa robe noire, le teint rubicond, et une mince couronne de cheveux blancs autour de son crâne rasé et luisant. Mary fut impressionnée par les rayonnages qui contenaient des centaines d'ouvrages, rares sans doute. Quelques spécimens se trouvaient au centre de la pièce, dans des vitrines horizontales ; dans l'une d'elles, il y avait un vide, l'emplacement du fameux sacramentaire vraisemblablement. Dans un coin de la salle, des pupitres rappelaient le temps des copistes médiévaux.

Le frère bibliothécaire expliquait pour la énième fois aux policiers les faibles mesures de sécurité qui protégeaient ses collections.

— Le père Robert était pressé de voir installer le système promis par la société Pinchard. Il avait, comment dire ? un amour quasi idolâtre pour le sacramentaire de Théodulfe.

— C'est vrai, précisa Colette, qui était employée à mi-temps à la bibliothèque et à la librairie, qu'il avait un attachement particulier à ce document. Il faut dire qu'il avait bien raison, c'était une œuvre tout à fait exceptionnelle, une merveille, ajouta-t-elle avec un éclat dans le regard.

— Qui avait accès à la bibliothèque ? demanda Mary.

— Le prier, frère Grégoire, Colette et moi-même, précisa le frère André-Marie. Nous avons chacun un trousseau de clés, mais frère Grégoire, qui n'apporte qu'une aide temporaire, n'avait que la clé de la porte d'entrée et non des vitrines.

— Des clés. Oui... mais des serrures tout à fait banales, remarqua le capitaine Gérard. En fait n'importe qui aurait pu entrer pour commettre ce forfait, avec une légère effraction comme celle qui a été constatée.

Les policiers se retirèrent, dubitatifs.

— Qu'en pensez-vous, capitaine Lester ? demanda le lieutenant El Yousfi.

— Rien de vraiment précis pour le moment. Quoiqu'il y ait des regards qui nous apprennent beaucoup de choses...

— La fameuse intuition du capitaine Lester, ajouta malicieusement Gérard.

— À propos, fit Mary sans plus relever la pique de son collègue, il m'apparaîtrait opportun de faire une perquisition dans la résidence secondaire de la famille Coispot.

— Quoi ? fit Gérard, effaré. Chez les Coispot ! Vous n'y pensez pas sérieusement ?

— Oh, mais si ! Et vous allez de ce pas en référer à madame la procureure.

Naturellement, madame la procureure générale se montra également effarée et même consternée par la demande incongrue que lui fit le capitaine Gérard, lequel s'empressa bien sûr de préciser que l'idée venait de la capitaine Lester.

— Mais enfin, capitaine Lester, que voulez-vous chercher ? demanda la proc.

— Je souhaiterais, d'une part, des investigations de la police scientifique sur la barque des Coispot. D'autre part, il me semble nécessaire de rechercher s'il existe sur la propriété, voire dans la maison, un endroit où quelqu'un puisse se cacher...

Un soupir et un blanc s'échappèrent du haut-parleur du téléphone. Puis Germaine Tastevin se décida, sur un ton qui révélait un zeste d'exaspération :

— Bon, je vais voir avec le doyen des juges d'instruction.

Lorsque monsieur Coispot, dûment convoqué dans sa maison des bords de Loire, accueillit les uniformes bleus, les officiers en civil et les hommes et femmes en combinaisons blanches, son teint habituellement pâle avait pris quelques couleurs. Dire qu'il « était colère » était peu dire.

— Que signifie cette procédure ? tenta-il de protester.

— Nous agissons sur commission rogatoire du juge d'instruction en charge de l'affaire, répondit laconiquement Mary Lester.

— Voilà, fit le lieutenant El Yousfi en brandissant un document portant le sceau de la République. Ça se lit comme une ordonnance !

L'équipe de techniciens d'identification criminelle de la Gendarmerie, les TIC, commencèrent à s'intéresser à la barque de monsieur Coispot que Mary avait remarquée sur la photo du bureau du pharmacien. Les autres gendarmes s'éparpillèrent dans le parc de la propriété tandis que les policiers investissaient la maison.

C'est là que les hommes du SRPJ firent la première découverte, au milieu de linge destiné au lavage : deux robes de bénédictin... une neuve, coupée pour un homme grand et mince, une autre plus usagée, pour un homme de plus forte corpulence. Manifestement, le pieux Coispot n'avait pas pu se débarrasser de ces objets quasi sacrés !

La deuxième découverte fit plus de bruit : c'est au milieu des jappements du berger allemand de la brigade cynophile, des exhortations des gendarmes en treillis et de ses propres gémissements que

frère Guillaume refit son apparition. Il se terrait dans une cabane au fond de la propriété, mais il avait fallu que les gendarmes forcent un cadenas pour l'ouvrir. Un duvet blond avait envahi les joues et le crâne du jeune novice. Xavier Coispot était vêtu comme il l'était sur la photo où Mary avait fait sa connaissance, avec son étonnant jean d'un rose qui était encore plus acidulé au naturel.

La troisième découverte fut plus discrète et subtile : des cheveux et des fragments microscopiques de peau n'échappèrent pas à la sagacité des TIC qui exploraient minutieusement la barque. Les analyses ADN révéleraient que ces menus débris humains appartenaient à Francis Labourdière, exerçant de son vivant les fonctions de prier à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire sous le vocable de père Robert.

Le temps était venu pour Mary Lester de faire l'assemblage de ces trois éléments de puzzle et d'obtenir les aveux circonstanciés de monsieur Coispot.

Monsieur Coispot, le pharmacien et organiste respectable et respecté, était rongé depuis des mois par un secret de famille. Lors de son entretien avec Mary, madame Coispot lui avait avoué qu'en ce qui la concernait, elle était assurée depuis longtemps des tendances homosexuelles de son fils Xavier.

Le père, quant à lui, n'avait pas vu ou tout au moins n'avait pas voulu voir la réalité des choses, jusqu'à ce que Xavier entre à l'université. Là, sa préférence pour les garçons s'était affirmée et il avait entamé une liaison passionnée avec un autre étudiant. Louis-Eugène Coispot s'était retrouvé face à une évidence. Or, pour lui, l'homosexualité était inacceptable. Ses convictions profondément enracinées dans une morale chrétienne ancienne faisaient des homosexuels des êtres déviants qu'il ne pouvait tolérer dans sa propre famille. Il avait perdu le sommeil, il avait perdu l'appétit, il était devenu d'une humeur exécrationnelle...

Alors il eut avec son fils une explication orageuse. Il avait pris une décision, son fils – quoique majeur – se plierait à son autorité ! Xavier disparaîtrait de la société civile, il sortirait du siècle, il entrerait au monastère...

C'est ainsi que Xavier Coispot était devenu frère Guillaume, contraint et forcé.

À peine entré à l'abbaye de Saint-Benoît sous la robe noire des bénédictins, il se plaça sous l'aile protectrice du prier Robert, vieil ami de la famille. Mais il en devint si proche que la suspicion maladroite du pharmacien y vit la possibilité d'une liaison contre nature entre les deux religieux... Bien à tort, monsieur Coispot s'en persuada !

Et en ce jour de dimanche fatal, alors que le père Robert était venu comme il le faisait souvent rendre une visite amicale à la famille Coispot dans leur maison des bords de Loire, Louis-Eugène, dont l'épouse s'était absentée, ne put plus se contenir. Il explosa et accusa le prier d'avoir une relation homosexuelle avec Xavier.

— Tu es fou, Louis-Eugène ! Jamais, au grand jamais, je ne toucherais à Xavier !

— Je sais ce que je dis, éructa Coispot au comble de la fureur qui lui avait fait abandonner toute retenue. Je ne sais pas ce qui me retient de te foutre mon poing sur la gueule !

En fait, il ne put se retenir. Le coup partit, atteignit le prier à la mâchoire. Les forces du pharmacien maigrelet avaient été décuplées par la colère. Le père Robert s'effondra, perdit connaissance. Dans un état de quasi démence, Louis-Eugène fit une injection mortelle à sa victime, chargea le corps dans sa barque et alla l'abandonner sur l'île, après l'avoir dénudé. Dans sa folie, non seulement monsieur Coispot avait donné la mort à son ami religieux mais encore il avait voulu lui apporter le déshonneur... Il pensait que le scandale retentirait ainsi sur toute l'abbaye, et il se remémorait à cet égard le scandale qui avait agité la ville d'Orléans lorsque l'un de ses évêques fut retrouvé mort sur une plage de naturistes en Camargue, sans que l'on connût jamais la vérité !¹

1. Monseigneur Guy-Marie Riobbbé, en 1978.

Le surlendemain, Louis-Eugène Coispot se rendit auprès de son fils sous le prétexte de le consoler ; il parvint à le faire sortir du cloître, à le ramener à la propriété et à l'enfermer dans une cabane au fond du bois.

Monsieur Coispot signa ses aveux.

Voilà, la procédure policière était close en ce qui concernait la mort du père Robert et la disparition du frère Guillaume. Il appartiendrait à la Justice de faire ensuite son œuvre.

— Mais le vol du sacramentaire dans tout cela ? demanda le capitaine Gérard. Les affaires ne seraient donc pas liées ?

— J'ai ma petite idée, répondit Mary Lester. Je pense que c'est un « dégât collatéral » comme disent vos amis militaires...

Mary entra dans la librairie bénédictine où plusieurs personnes parcouraient les divers rayons. En souvenir de son séjour, elle acheta un livre sur l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, quelques cartes postales, et deux sachets de « moinillons », l'un de bonbons à la menthe, l'autre de bonbons au miel. Elle ajouta au dernier moment une médaille à l'effigie de Notre Dame de Fleury et se rendit à la caisse pour régler.

— C'est une affaire terrible, mademoiselle Lester, lui dit Colette en emballant les achats de Mary. Tous les frères sont en ce moment assemblés dans la basilique et disent des prières pour le repos de l'âme du père prier, associant aussi dans leurs oraisons la famille Coispot si durement éprouvée.

— Oui, répondit Mary, certaines convictions religieuses poussant à l'extrémisme peuvent conduire certaines âmes faibles vers des actes irréparables. Mais tout n'est pas réglé, ajouta-t-elle. L'affaire du vol du sacramentaire n'est pas élucidée.

» Madame Colette, puis-je vous parler quelques instants dans un endroit plus calme ?

— Ou.. oui..., fit Colette qui faillit lâcher la machine à cartes bancaires qu'elle tendait à Mary pour que celle-ci puisse y saisir son code confidentiel.

S'étant retirées dans une petite cour ombragée à l'arrière du bâtiment de la librairie, les deux femmes s'assirent sur un vieux banc de pierre, sous un grand orme où une multitude d'oiseaux piaillaient à qui mieux mieux.

— Colette, n'avez-vous rien à me dire ?

La pauvre femme se mit à pleurer et se cacha le visage dans les mains.

Un bénédictin et une jeune femme parcouraient en silence le parc de l'abbaye de Landévennec. À travers les frondaisons, on apercevait le miroitement du soleil sur le fond de la rade de Brest. Ça et là, un voilier blanc y dansait au gré des vagues sur son corps mort.

— Quelle tristesse, capitaine Lester, fit frère Grégoire en rompant le silence. Un innocent religieux assassiné, une famille brisée, une femme déshonorée, et...

— Oui, frère Grégoire, répondit Mary. Le malheureux père Robert ne méritait pas une telle fin. Il semble que les experts psychiatres vont conclure à l'état de démence de Louis-Eugène Coispot au moment des faits. S'il en est ainsi il finira sa vie en établissement spécialisé et sa famille supportera à jamais l'affreux souvenir de cette affaire, particulièrement le jeune Xavier retourné dans la communauté bénédictine.

Un nouveau silence s'établit, que brisa Mary Lester pour narrer au religieux l'épilogue de son enquête.

— Quant à Colette, elle avait toujours eu un attrait obsessionnel envers le sacramentaire de Théodulfe. Le soin jaloux avec lequel le père Robert veillait sur ce document étant levé, elle n'a pu résister à l'envie de se l'accaparer, pour le posséder, elle seule.

» Une fois qu'elle eut avoué le vol du sacramentaire, je l'ai conduite chez elle, dans une petite ferme du côté de Germigny, pour aller rechercher le précieux document avant de la mener à la gendarmerie. Hélas, et je m'en voudrai ma vie durant, j'ai laissé Colette porter le manuscrit pour rejoindre ma voiture. En passant auprès du puits, un geste fou la fit jeter le sacramentaire au fond de celui-ci. Dans son esprit dérangé, puisqu'elle ne pouvait le posséder, personne ne le posséderait jamais plus.

Le sacramentaire de l'évêque Théodulfe avait définitivement disparu... s'il avait d'ailleurs jamais existé autrement que dans l'imagination d'un auteur de nouvelles policières !

JEAN-CLAUDE COLRAT
Orléans, octobre 2009